

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 9 septembre 2020

**En Normandie, les indicateurs de suivi épidémiologiques témoignent d'une circulation toujours réelle du virus.**

- **Aujourd'hui, le taux d'incidence**, c'est-à-dire le nombre de tests positifs pour 100 000 habitants, dépasse le seuil de vigilance pour atteindre désormais 37,38 (le 01/09, il était de 32,33).
- Le taux de positivité des tests effectués poursuit sa progression et atteint 3,83%
- **Le R0 diminue légèrement mais reste au-dessus du seuil de vigilance. Il est désormais de 1,28, qui correspond au nombre de personnes qu'un cas positif va contaminer** (le 01/09 il était de 1,46).
- La circulation du virus reste particulièrement importante chez les jeunes (20-30 ans).

**Ce constat nous confirme que le virus est de plus en plus présent dans la région et qu'il faut redoubler de vigilance dans le respect des gestes barrières, afin de protéger les plus vulnérables. Le dépistage reste au cœur de la stratégie de lutte contre le virus afin d'isoler rapidement les personnes contacts et testées positives, et donc de casser au plus vite les chaînes de contamination.**

### Stratégie de dépistages

L'ARS Normandie, les préfetures et les collectivités, en lien avec les laboratoires et les professionnels de santé, **renforcent leurs actions proactives de dépistage au Covid-19 pour faciliter l'accès aux tests**. En plus des sites de dépistage fixes, de nouveaux sites de dépistage mobiles sans rendez-vous sont mis en place, permettant à tous de se faire dépister partout dans la région.

Au regard des indicateurs épidémiologiques sur la cible 20-30 ans et compte tenu de la concentration d'un nombre important d'étudiants et de personnel, des opérations de dépistages sur les campus universitaires ont démarré cette semaine et se déploient progressivement dans les départements.

[Consultez la liste complète des sites de dépistage \(régulièrement mise à jour\), par département, avec les dates horaires et lieux, sur le site internet de l'ARS Normandie](#)  
[Ainsi que les sites de dépistage sur rendez-vous sur Sante.fr](#)

### Accès aux tests et délais d'attente

L'augmentation du nombre de dépistages peut entraîner des délais d'attente longs pour bénéficier d'un prélèvement. L'ARS est alertée de la situation et travaille avec ses partenaires pour identifier des solutions. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées :

#### Une priorisation des tests

Afin de limiter les délais, les laboratoires de biologie médicale de ville et hospitaliers s'organisent (créneaux horaires réservés, file d'attente séparée, identification des prélèvements à analyser en premier) pour faire respecter la priorisation suivante dans l'accès au dépistage :

- 1- Les personnes présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19 ; les personnes qui ont eu un contact à risque avec un cas confirmé ; les personnes identifiées par l'autorité sanitaire dans le cadre d'un dépistage organisé autour d'un cluster.
- 2- Les personnes exposées à une situation à risque et qui nécessitent des examens à visée de dépistage (lieux de travail ou de vie à risques, transit dans une zone de circulation active, professionnels exerçant dans les ESMS, etc.).
- 3- Les personnes devant effectuer un test pour voyager ; les personnes incitées par leurs employeurs ; les personnes ayant participé à de grands rassemblements sans cas signalé.

L'ARS rappelle que les personnes présentant des symptômes évocateurs du COVID-19, même légers, doivent contacter sans tarder leur médecin traitant\*, avant de se faire dépister.

\*ou, si elles n'en ont pas, le 09 72 72 99 09 (service gratuit + prix de l'appel, ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 18 h). En cas de fermeture du cabinet médical habituel, elles pourront contacter le 116 117 (appel gratuit).

Consulter un médecin traitant en cas de symptômes et se faire prescrire le dépistage permet d'être dépisté prioritairement.

### Un formulaire en ligne

Afin de fluidifier les dépistages, un formulaire de dépistage jusqu'ici rempli en laboratoire est désormais à remplir en amont. Plus d'infos : <https://www.normandie.ars.sante.fr/vous-allez-vous-faire-tester-remplissez-ce-formulaire-en-ligne-avant-votre-depistage>

### Une augmentation des capacités d'analyse

La capacité d'analyse des prélèvements va s'accroître dans les prochaines semaines (achat d'automate, recrutements, etc.), afin de limiter les délais d'obtention des résultats de prélèvements ainsi que les délais d'attente pour accéder à un test RT-PCR.

### Une plateforme de régulation déployée en Seine-Maritime

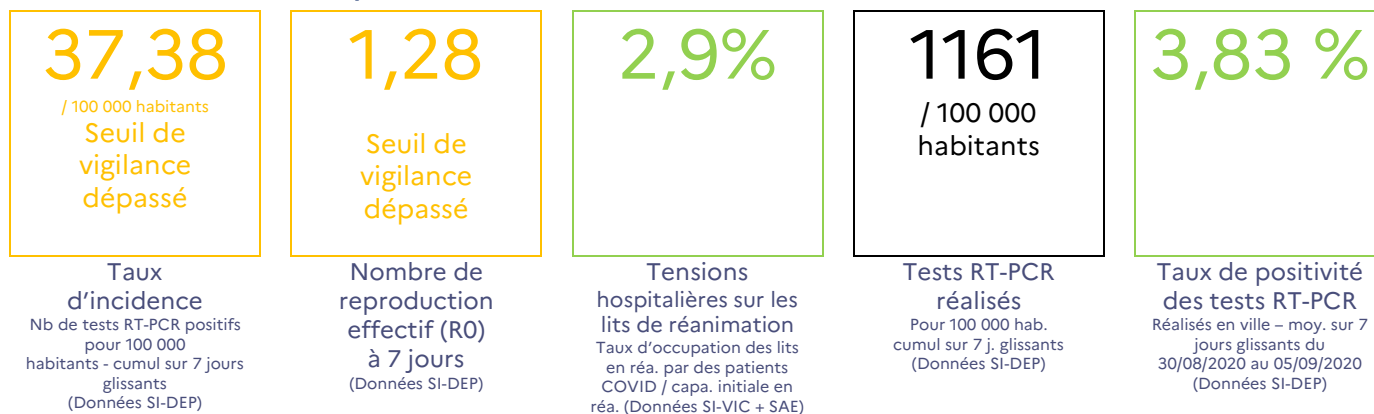
L'ARS a mis en place, depuis le 4 septembre 2020, un numéro de téléphone dédié aux patients prioritaires qui rencontrent des difficultés pour obtenir un prélèvement dans un délai inférieur à 24h en Seine-Maritime.

Ce numéro a été transmis à l'ensemble des médecins qui peuvent y adresser les patients qui le nécessitent.

Ce numéro est actif du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Un professionnel de l'ARS assistera le patient pour trouver un rendez-vous ou un centre de dépistage sans rendez-vous en mesure de répondre à son besoin.

## Indicateurs et chiffres-clés en Normandie au 8 septembre 2020

### Indicateurs de suivi de l'épidémie



#### Définitions des indicateurs :

Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

## Hospitalisations et décès liés au COVID-19

Au 8 septembre, 76 personnes étaient hospitalisées en Normandie (+ 21 % par rapport au 04 septembre), dont 7 personnes en réanimation.

*Hospitalisations COVID-19 au 8 septembre (entre parenthèses : évolution par rapport à J-1)*

	Personnes hospitalisées	Dont en réanimation / soins intensifs	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie	Personnes retournées à domicile depuis le début de l'épidémie	Nouvelles hospitalisations sur 7 jours
<b>Normandie</b>	<b>76 (11)</b>	<b>7 (4)</b>	<b>449 (1)</b>	<b>1913 (5)</b>	<b>22 (10)</b>
14	4 (3)	2 (2)	84 (0)	353 (0)	4 (4)
27	16 (0)	0 (0)	86 (1)	272 (0)	1 (-1)
50	10 (-1)	2 (1)	50 (0)	178 (2)	6 (3)
61	8 (0)	1 (0)	44 (0)	258 (0)	0 (0)
76	38 (9)	2 (1)	185 (0)	850 (3)	11 (4)

Depuis le début de l'épidémie, 654 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

## Dépistages

sur 7 jours glissants du 30 au 05/09/2020 :

Calvados : 8798 patients testés dont 185 positifs

Eure : 3934 patients testés dont 193 positifs

Manche : 4124 patients testés dont 57 positifs

Orne : 2422 patients testés dont 29 positifs

Seine-Maritime : 12929 patients testés dont 771 positifs

## Clusters en Normandie

Aujourd'hui, 22 clusters sont non-clôturés en Normandie :

- 13 en cours d'investigation : 7 en Seine-Maritime, 2 dans le Calvados, 4 dans l'Eure

- 9 maîtrisés : 9 en Seine-Maritime

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement. **L'apparition de ces clusters reflète une circulation virale réelle, mais contrôlée, qui implique une vigilance accrue de la part de l'ensemble de la population. Elle doit nous inciter à respecter les mesures barrières, y compris lors de rassemblements avec famille et amis.**

**En organisant au mieux les rassemblements familiaux et festifs privés, nous pouvons nous protéger et protéger nos proches : privilégier les petits groupes, garder ses distances, s'équiper de masques grand public et de gels hydro alcooliques, préférer les espaces extérieurs, aérer les locaux, activer l'application « StopCovid », veiller à protéger en permanence les plus fragiles.**